



Communiqué de presse
A Iloni, le 22 février 2017

Le Parc naturel marin de Mayotte embarque les élus

Dimanche 19 février 2017, les élus de Mayotte et les membres du conseil de gestion du Parc naturel marin de Mayotte ont consacré une journée au milieu marin. En effet, le Parc invitait les élus pour une rencontre dans l'intention de favoriser les échanges sur les enjeux de la mer tout en découvrant la réalité sur le terrain.



A l'invitation de la présidente du Parc, Bichara Bouhari Payet, les élus se sont mobilisés pour s'informer et débattre des enjeux de préservation et de développement durable de l'environnement marin. Il s'agissait de la 3^{ème} édition de cette journée de découverte en mer dédiée aux élus de Mayotte, qui connaît un succès grandissant.

Des élus qui ont répondu présent

Vingt-huit invités ont participé à la journée. Sada, Acoua, Bouéni, Mtsamboro, Ouangani, Tsingoni et Bandraboua étaient représentées par leurs maires ou des adjoints au maire. Etaient également présents le sénateur Thani MOHAMED SOILIH et les conseillers départementaux des cantons de Mamoudzou 3, Ouangani, Tsingoni et Bandraboua. De nombreux membres du conseil de gestion du Parc étaient présents pour échanger avec les élus. Cette année, presque tous les collègues étaient représentés : services de l'Etat, professionnels, collectivités, associations d'usagers (pêcheurs à pied et djarifa) et associations environnementales. Cette diversité d'acteurs a bien sûr favorisé la richesse des échanges.



Un temps de rencontre en faveur de la mer

Les invités ont embarqué sur quatre bateaux afin d'améliorer leur connaissance du milieu marin, de sa biodiversité et de ses enjeux écologiques, sociaux et économiques. Entre les temps d'observation et de sensibilisation, les questions et réflexions ont été abondantes. Les élus ont longuement débattu et échangé avec les agents du Parc et entre eux sur des sujets très variés : l'assainissement, le braconnage des tortues, la zone de fermeture temporaire de la pêche au poulpe, l'éducation et la sensibilisation des plus jeunes, la nécessité de faire découvrir le milieu marin et sous-marin aux Mahorais, etc.

Un temps calme sur la plage à l'ombre d'un colossal baobab a permis de regrouper tous les participants et d'échanger sur les actions concrètes de protection de la mer.

Les élus sillonnent les eaux

Cette sortie en mer était l'occasion de favoriser le contact entre les élus et le milieu marin. La découverte a commencé par la visite de la mangrove de Kaweni, qui a permis d'évoquer les pressions sur ce milieu aux multiples fonctions écosystémiques et le potentiel de valorisation touristique qu'il représente. Dès le franchissement de la barrière de corail, plusieurs bancs de dauphins sont venus saluer nos élus au large de la plage de Papani. Ceux-ci ont pu observer ces mammifères marins et identifier les deux espèces présentes à l'aide des fiches du réseau d'observateurs *TsiÔno*. Une halte sur l'herbier situé à la pointe sud de Petite Terre, dans le prolongement de la piste de l'aéroport, leur a permis d'observer de nombreuses tortues vertes et d'ouvrir le débat sur la prise en compte des enjeux environnementaux dans les futurs grands projets d'aménagement de Mayotte. Après un passage dans la passe en S pour admirer les coraux au travers des fonds de verre des bateaux, ils ont regagné la plage de Sazilé pour le repas suivi d'échange et de débat avec les agents du Parc et les membres du conseil de gestion.

La journée, destinée à sensibiliser les élus à la vulnérabilité des milieux marins, supposait que ceux-ci « se mouillent » ! Si quelques-uns se sont contentés de l'observation à bord des bateaux à fond de verre, la plupart d'entre eux se sont « jetés à l'eau ».



Equipés de masques et de tubas, ils ont parcouru pendant près d'une heure le tombant de l'îlot de sable blanc de Saziley pour en observer l'exceptionnelle biodiversité.



Une rencontre pour le développement durable de Mayotte

Les élus de Mayotte sont des acteurs dont la contribution est essentielle pour l'atteinte des objectifs du plan de gestion du Parc naturel marin de Mayotte. Ils sont au cœur des enjeux de développement durable de l'île, notamment du fait de leurs prérogatives sur le traitement à terre des menaces potentielles pour la mer. Ils jouent également le rôle d'intermédiaire, à la fois ambassadeurs et représentants, des citoyens de leurs communes ou collectivités. Sous cet éclairage, ces journées de rencontre entre le Parc et les élus sont devenues incontournables. Le Parc renouvellera l'invitation l'année prochaine, en espérant voir les élus chaque année plus nombreux, curieux de leur environnement marin et investis dans sa préservation.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'Agence des aires marines protégées, dont dépend le Parc naturel marin de Mayotte, a regroupé ses compétences avec l'Atelier technique des espaces naturels, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et Parc nationaux de France. Ensemble, ils forment [l'Agence française pour la biodiversité](#).

www.afbiodiversite.fr

www.parc-marin-mayotte.fr

Contact presse:

Fanny Cautain – fanny.cautain@afbiodiversite.fr – 06 39 09 39 70

Crédit photos: Corentin Chapron / Agence française pour la biodiversité